

3.8 Je propose des expériences de voyage

● ● ● ● Pourquoi m'intéresser à la biodiversité ?

Pour l'ensemble des voyageurs – qu'ils soient tour opérateurs, agents de voyage ou réceptifs – la diversité des peuples et des espaces naturels qu'ils font découvrir au grand public, sont de véritables gages de prospérité. Encore faut-il s'assurer de leur pérennité et de leur accessibilité.

Pour la clientèle « loisirs », cette biodiversité est souvent à l'origine de la toute première envie de voyager, de découvrir les trésors de la planète. Qui n'a jamais rêvé de plonger sur la Grande Barrière de corail australienne, de serpenter au cœur des Tsings de Madagascar ou de s'aventurer dans la forêt tropicale du Costa Rica ?

Pour préserver ces trésors, tous les acteurs professionnels du voyage ont un rôle clé évident à jouer dans la conservation de la biodiversité : auprès de leurs clients et fournisseurs comme au sein de leur propre structure.



● ● ● ● Comment agir ?

↳ QUELS GESTES ?

○ ICI...

- **En adoptant en interne des pratiques durables**, respectueuses de l'environnement (politique d'achats responsables, politique d'impression de brochures révisée au strict nécessaire, plan de gestion des ressources naturelles et des déchets, etc.).
- **En sélectionnant rigoureusement les prestations locales** et en faisant – par le biais d'une production aussi judicieuse que réfléchie – la promotion des acteurs (professionnels et/ou associations) qui agissent dans le sens de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Leurs atouts sont les vôtres.
- **En sensibilisant l'ensemble des professionnels du réseau et de la clientèle** (lors des étapes de conseils puis au travers du carnet de voyage). La transmission de l'information est cruciale : elle doit être concise, précise et percutante.
- **En finançant une ONG, une association ou une fondation** agissant pour la conservation de la nature et en incitant la clientèle à participer.
- **En rejoignant un réseau** de professionnels actifs agissant pour la conservation de la biodiversité.
- **En proposant un programme de compensation des émissions de carbone ou des atteintes à la biodiversité**, pour financer des actions de restauration de milieux dégradés ou la protection d'espèces menacées.

○ LÀ-BAS ...


- **En respectant la réglementation touristique et environnementale** du(des) pays concerné(s).
- **En minimisant la pression touristique sur les sites sensibles** : favoriser les petits groupes, leur répartition dans le temps et dans l'espace, s'assurer que les guides accompagnateurs participent activement à la préservation des lieux, en toute connaissance de cause.
- **En soutenant l'information et la formation des partenaires locaux**, ainsi qu'en établissant régulièrement des échanges avec eux, sur le thème de la biodiversité.
- **En mettant en œuvre les moyens nécessaires pour protéger, nettoyer et restaurer les sites** en cas d'évènement en plein air au sein d'un espace naturel (voyage incentive ou séminaire par exemple).
- **En allant à la rencontre des réseaux associatifs locaux de protection d'environnement**, en les soutenant et en leur apportant une participation humaine bénévole ou matérielle, de l'aide dans l'organisation de leurs missions (déplacements, réservations..).



● ● ● ● ● Quels outils ?

● **Pour participer activement à la lutte contre le changement climatique**, impactant la biodiversité à l'échelle planétaire, un voyageur peut choisir de réaliser son propre Bilan Carbone® (le bilan des émissions de gaz à effet de serre sera exigé des entreprises de plus de 500 salariés dès janvier 2012, en application du « Grenelle Environnement ») ou de mettre en place un système de management environnemental à travers une certification comme **ISO 14001** ou **EMAS** ;

● **Pour s'engager fermement dans le « tourisme durable »**, surveiller et modifier ses pratiques, le professionnel du voyage peut se tourner vers deux certifications dédiées à son métier :

atr  - **ATR** (certification Agir pour un Tourisme Responsable, audité par AFNOR). Cette certification, autrefois l'apanage des tour-opérateurs thématiques dits d'aventure (l'association ATT a d'ailleurs créé le référentiel et développé commercialement la démarche), s'ouvre aujourd'hui aux voyageurs sur-mesure et travaille avec le CETO (association française de tour opérateurs) sur une version du référentiel qui pourrait plus aisément s'adapter aux voyageurs généralistes.



- **Green Globe** (via le référentiel dédié aux voyageurs publié en 2010, porté par Green Globe Certification et audité par un professionnel tiers accrédité indépendant). C'est aujourd'hui l'un des référentiels les plus complets sur le plan des exigences liées à la préservation de la biodiversité.

● **Une charte pour rassembler et poser ses engagements** : que ce soit selon le modèle de l'association **ATT/ATR** (repris par des hôteliers, comme outil de sensibilisation de la clientèle) ou de l'association des tour-opérateurs plongée, la rédaction d'une charte est souvent le point de départ d'une démarche de progrès collective pour les opérateurs d'une même destination, et peut de ce point de vue être pertinente ;

● **Pour étoffer et affiner sa production**, le tour opérateur peut s'appuyer sur les écolabels et certifications de renom (**ISO 14001, Green Globe, Écolabel Européen, La Clef Verte ou Green Key, Travelife, Earth Check, Hôtels au Naturel...**) qui attestent des efforts que leurs fournisseurs ont accompli en la matière.

Des actions collectives (de sensibilisation notamment) peuvent être aisément menées au sein d'associations locales ou de regroupements professionnels nationaux ou internationaux tels que **Tour Operators' Initiative for Sustainable Tourism Development (TOI)**. Établie en 2000 par un groupe de tour opérateurs, cette organisation non gouvernementale bénéficie du support du PNUE (programme des Nations Unies pour l'environnement), de l'UNESCO et de l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme). Son but : encourager les professionnels du voyage à s'engager fermement en faveur du développement durable au sein de leur entreprise comme au cœur des destinations qu'ils commercialisent.

57

● ● ● ● ● Comment aller plus loin ?

● Tout savoir sur le Bilan Carbone® : www.ademe.fr/bilan-carbone

● La certification ATR : www.tourisme-responsable.org

● L'association des Voyageurs et Voyageuses éco-responsables (V.V.E) : www.vve-ecotourisme.com

● L'association pour le Tourisme Equitable et Solidaire : www.tourismesolidaire.org

● La certification Green Globe : www.greenglobe.com

● La certification Earth Check : www.earthcheck.org

● La certification EMAS :

ec.europa.eu/environment/emas/index_en.htm

● La certification ISO 14001 :

www.iso.org/iso/fr/iso_14000_essentials

● Le programme Travelife : www.travelife.eu

● Tour Operator's Initiative for Sustainable Tourism Development (TOI) : www.toinitiative.org

Le chapitre 1.8 présente les différents labels et certifications adaptés au tourisme, avec leurs liens internet. Il s'agit notamment de : ATR, La Clef Verte, l'Écolabel, Européen, Green Globe, Earth Check, Hôtels au Naturel, EMAS, ISO 14001, Gîtes Panda, Éco-Gîte, Chouette Nature, Pavillon Bleu.



● ● ● ● ● Témoignages

Des tours opérateurs inventifs développent le voyage utile

© Sébastien CARLIER

Les idées ne manquent pas.

Nombreux sont les tour opérateurs « aventure » qui élaborent chaque année des nouveaux produits permettant de combiner le plaisir du voyage et l'approche spécifique de l'environnement et de la protection de la biodiversité.

De la simple prise de contact avec la médecine par les plantes ou la culture bio (proposé par exemple par Croq Nature, www.croqnature.com), à la survie en milieu naturel (chez Amarok, www.amarok-espritnature.com entre autres), du nettoyage et de la dépollution de zones de trek (à voir sur www.karavaniers.com ou www.allibert-trekking.com notamment) à l'écovolontariat (développé par Cybelle Planète, www.cybelle-planete.org, pour faire activement participer les vacanciers à la préservation de la biodiversité en aidant sur le terrain des projets locaux), il n'y a qu'un pas. Faites vos choix...



58

Les 10 recommandations de l'Organisation Mondiale du Tourisme (l'OMT)

L'OMT a établi et présenté, à l'occasion de la Journée Mondiale du Tourisme 2010, dix recommandations afin de mieux intégrer la protection de la biodiversité dans le développement du tourisme, particulièrement par l'application des processus décrits dans le guide international sur le tourisme de la Convention on biological diversity's (CBD). À destination du grand public, ces informations peuvent (et devraient) être relayées par Atout France, le CETO et toute autre institution de promotion touristique.

Informations disponibles auprès de :
UNWTO Sustainable Tourism Program
www.unwto.org



FICHE SITUATION : des clefs pour agir

Le monde sub-aquatique se mobilise

© ATOUT FRANCE/Aquashot

Par le biais de l'association Longitude 181 NATURE (fondée en 2002 et dont le président d'honneur est Albert Falco, ancien chef plongeur et capitaine de la Calypso) les professionnels de l'exploration sub-aquatique se sont mobilisés. L'objectif de l'association est de montrer l'extraordinaire diversité biologique et culturelle du monde afin que chacun puisse profiter, demain, des richesses de la planète, durablement et plus équitablement.

C'est dans cet esprit qu'ils ont lancé, dès 2002, la Charte internationale du plongeur responsable, adoptée depuis, entre autres, par la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM), ainsi que plusieurs associations de moniteurs et de tour opérateurs plongée, à l'instar de Nouvelles Frontières.

Informations complémentaires auprès de :
Longitude 181 NATURE - 12 rue La fontaine - 26000 Valence - contact@longitude181.com
www.longitude181.org

